



Une offre de soins à Mauzé-sur-le-Mignon

publié le 17/12/2021

Dans le cadre du Contrat local de santé du Niortais, le Centre hospitalier de Niort, en partenariat avec Niort Agglo, la commune de Mauzé-sur-le-Mignon et l'association Santé Mauzé, anime une offre de soin au sud du territoire.

Depuis octobre 2020, des permanences de santé gratuites et anonymes, sont effectuées par plusieurs services de l'hôpital de Niort dans les locaux de la mairie de Mauzé-sur-le-Mignon de 9h30 à 11h30 :

- Les 1er et 3e jeudis du mois par l'Equipe mobile d'actions précarité psychiatrie (EMAPP),
- Les 2e et 4e jeudis du mois par la Permanence d'accès aux soins de santé (PASS), le Centre de vaccination public (CVP) et le Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD).

Il est aussi possible pour les personnes souffrant d'addictions et leur entourage de bénéficier de rendez-vous avec le Centre de soins, d'accompagnement et prévention en addictologie (CSAPA - sur rendez-vous uniquement : 05 49 78 26 93).

Ce dispositif s'adresse à tous les habitants du Pays Mauzéen et des communes alentours. Il complète l'activité des professionnels de santé locaux et a pour objectif de favoriser l'accès au soin en zone rurale, mais aussi de dynamiser le territoire pour attirer de jeunes soignants.

Vous trouverez la plaquette d'information ci-dessous :

 [3041_plaquette_permanences_mauze](#) (PDF de 538.7 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.